Cinéma : Pour recevoir l’Oscar du meilleur film, il faudra remplir des critères de diversité ethnique

09/09/2020 à 10h18



Les premières mesures dévoilées concernent la catégorie de l’Oscar du meilleur film. Seront désormais éligibles à cette catégorie les longs-métrages qui rempliront au moins deux des quatre nouveaux critères de représentation et d’inclusion. Cette mesure sera mise en œuvre à partir de la 94e édition de la cérémonie des Oscars, en 2024.

(…)

Le premier critère porte sur la représentation des minorités à l’écran et les thématiques choisies. L’œuvre devra soit avoir comme acteur principal ou secondaire une personne issue d’une minorité ethnique sous-représentée ; soit avoir un casting composé à 30% de personnes issues de groupes sous-représentés (femmes, minorités ethniques, personnes LGBTQ+, personnes souffrant de handicaps) ; soit avoir au centre de son histoire une personne issue de groupes sous-représentés.

Le deuxième critère porte sur l’équipe créative, qui doit être composée en partie de personnes issues de groupes sous-représentés. Le troisième critère porte sur l’égalité des chances et indique que des personnes issues de groupes sous-

représentés doivent avoir accès à des stages rémunérés à toutes les étapes de création du film (préparation, tournage, post-production). Le quatrième critère concerne le marketing du film. Le studio et le distributeur du film doivent avoir des équipes dont les responsables sont issus de groupes sous-représentés.

fr.news.yahoo.com